

Enjeux économiques et sociaux

ce que les associations de femmes revendentiquent

Qui dit élections dit « mémorandums » : selon l'étymologie du mot latin, « quelque chose qu'on doit se rappeler ». En d'autres termes, il s'agit d'une sorte de pense-pas-bête que la société civile envoie vers les politiques en campagne pour qu'elles/ ils puissent intégrer des revendications et des attentes du terrain. Les droits des femmes ne font pas exception. De nombreuses associations de femmes ou concernées par les droits des femmes, ainsi que certaines institutions, ont envoyé leur « mémo » à l'intention des partis et des futur·es élu·es. Condensé et morceaux choisis.

MAÏTÉ WARLAND

Ce n'est pas un scoop, les associations de terrain le dénoncent depuis plusieurs années : certains droits sont toujours conditionnés à un statut, à une situation de vie, à des papiers. En fonction de qui l'on est, des enfants que l'on a ou pas, de sa situation de couple et de son origine (Belgique, Europe ou ailleurs), les femmes en Belgique ne sont pas toutes traitées de la même manière, n'ont pas accès aux mêmes ressources et aux mêmes revenus ; elles sont aussi, plus largement, dans une situation d'inégalités structurelles vis-à-vis des hommes.

Des droits individuels et accessibles

L'individualisation des droits, de tous les droits, est une priorité exprimée notamment par Soralia, le mouvement féministe égalitaire de gauche du Réseau Solidaris. Dans son mémorandum, Soralia réclame : « Chaque individu doit être considéré comme une personne singulière, qui a droit à des allocations de la sécurité sociale indépendamment de sa situation de ménage, d'autant plus que chacun·e cotise de manière individuelle. Cela implique, notamment, la suppression du statut de cohabitant·e. » Ce statut – dont nous parlons régulièrement dans nos pages – empêche les personnes vivant sous le même toit de bénéficier d'un certain nombre d'allocations à taux plein. La fin de ce statut discriminant est aussi une nécessité pour Vie Féminine. Le mouvement pointe

également que l'individualisation des droits en sécurité sociale ne doit pas se faire à n'importe quel prix, mais « *dans une logique de sécurité sociale forte et en refusant tout marchandage politique qui se ferait au détriment d'autres droits sociaux* ». Soralia réclame aussi l'augmentation des allocations sociales (chômage, incapacité de travail/invalidité).

Autre gros morceau : diminuer le non-recours aux droits. Le Conseil wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes (CWEHF) en fait une de ses 12 priorités, notamment en termes de lutte contre la précarité énergétique : « *Améliorer la transparence des factures et l'accessibilité aux droits* ». L'idée : si une personne a droit à quelque chose (un droit, une réduction de frais, une aide à domicile...), elle devrait pouvoir en bénéficier automatiquement, sans devoir entreprendre des démarches qui constituent autant de freins. Cela permettrait, selon les associations, de réduire les inégalités et de s'assurer que les personnes qui en ont vraiment besoin aient accès à leurs droits.

Encore faut-il que les services responsables de l'accès à ces droits soient présents et accessibles... Pour Unia, institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination, « *la révolution numérique s'est accompagnée de la disparition progressive des services physiques tels que les guichets ou les permanences téléphoniques* ». Unia demande que « *les différents moyens d'accès, notamment physiques, à*

tous les services d'intérêt général, soient légalement garantis (sans surcoûts et à des plages horaires appropriées), afin qu'aucun service ne soit accessible uniquement par voie numérique». Des revendications notamment partagées par Vie Féminine.

Logement et travail décents

Vivre dignement, dans des logements accessibles pour tous-tes: ce sont des revendications qui se retrouvent dans tous les mémorandums consultés. En 2022, la Ligue des familles publiait une étude sur le logement des familles monoparentales, constituées à 83 % de femmes en Belgique. D'après l'étude, 20 % des familles monoparentales consacrent plus de la moitié de leurs revenus à leur logement. 25 % de ces familles mettent plus de six mois à trouver un nouveau logement. Un-e chef-fe de famille monoparentale sur 20 constraint-e de changer de logement



est devenu-e sans abri. Face à ces constats alarmants, le CWEHF propose d'octroyer des aides au logement pour les familles monoparentales. Vie Féminine demande l'arrêt des expulsions et une lutte contre le vide locatif: «*Il faut des politiques publiques du logement qui tiennent compte des enjeux liés au genre.*» Tous les mémorandums réclament d'investir massivement dans les rénovations énergétiques des bâtiments.

Quand on travaille, avoir un emploi décent qui permet de payer ses factures est une autre nécessité commune pointée. Les revenus de remplacement doivent aussi être décents. Pour Soralia, cela passe par plusieurs changements urgents, comme «*l'inscription du métier de technicien-nes de surface dans la liste des métiers pénibles. La reconnaissance de temps partiels involontaires et structurels dans certains secteurs spécifiques et leur prise en compte dans le calcul des pensions. La lutte contre la discrimination liée aux temps partiels involontaires et structurels dans certains secteurs, notamment ceux où les femmes sont surreprésentées: entretien, maison de*

repos, commerces, etc. La reconnaissance et la revalorisation financière, etc., des métiers du care, comme ayant une forte valeur sociale et par conséquent, comme étant un des piliers principaux et indispensables du bien-être et du fonctionnement de notre société.»

Les mémorandums pointent également l'urgence d'investir dans la petite enfance – notamment dans les places d'accueil. «*37. C'est le nombre de places d'accueil disponibles pour 100 enfants en âge de fréquenter un tel milieu d'accueil de 0 à 3 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles*», explique Vie Féminine.

Les mémorandums demandent une fiscalité plus égalitaire. Pour Vie Féminine, cela passe par «*une réforme fiscale qui doit être pensée au profit d'une fiscalité nouvelle qui vise à consacrer l'égalité, y compris financière et économique, entre les femmes et les hommes et non pour creuser les écarts et maintenir les femmes en situation de dépendance économique.*» Exemple concret: les contributions alimentaires. Quand la mère (le parent le plus souvent dans cette situation) en reçoit, elle est taxée dessus, mais le débiteur d'aliments (souvent le père) peut déduire fiscalement ses contributions. Il faudrait donc, pour Vie Féminine, repenser cette fiscalité et notamment supprimer

Quand on travaille, avoir un emploi décent qui permet de payer ses factures est une autre nécessité commune pointée dans les revendications.

© Marion Sellenet

• Et en Flandre ?

Le Conseil des femmes néerlandophone, le Vrouwenraad, a également publié un mémorandum à l'adresse des niveaux fédéral et régional. À lire sur <https://vrouwenraad.be/verkiezingen-2024>

• Un avenir plus inclusif !

Début février, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a dévoilé son mémorandum destiné au niveau fédéral. Au travers d'une soixantaine de mesures, il pointe neuf thématiques cruciales pour promouvoir l'égalité des genres en Belgique. À lire sur www.news.belgium.be

• Lutte contre le racisme

Les revendications de la coalition d'associations NAPAR sont toujours d'actualité : <https://naparbelgium.org>

• De l'argent à elles !

Aux femmes et aux hommes politiques qui lisent nos pages régulièrement : écoutez aussi nos podcasts ! Dans la série *De l'argent à elles*, réalisée en 2023, cinq femmes analysent leurs réalités de vie et cherchent ensemble des pistes pour améliorer leur autonomie économique.

l'impôt sur les contributions alimentaires. Soralia pointe également le conditionnement des aides d'État aux activités ayant une réelle utilité sociale et écologique et l'instauration claire d'un impôt sur les grandes fortunes.

Santé des femmes, enjeu d'avenir

« Il est essentiel que l'offre de soins et de services soit suffisante pour répondre aux besoins de la population », explique Soralia. Pour Vie Féminine, cela passe notamment par la reconnaissance et une indemnisation renforcée des maladies professionnelles des femmes : « Il s'agit de réviser le fonctionnement du fonds des maladies professionnelles, en vue de reconnaître davantage les maladies professionnelles des femmes, comme, entre autres, le cancer du sein, dont le lien avec le travail de nuit a été démontré scientifiquement [voir notre enquête dans *axelle* n° 248], ou les problèmes pulmonaires, les affections cutanées et les troubles musculosquelettiques que dénoncent les aides-ménagères. »

Sans surprise, le droit à l'avortement, son maintien et son renforcement font partie des revendications du secteur. De son côté, Unia rappelle que « la stigmatisation, la discrimination et le manque de compréhension

par les prestataires de soins des situations et des besoins particuliers de certains groupes (personnes LGBTI+, personnes handicapées, personnes issues de l'immigration...) nécessitent que l'on prenne des mesures rapides afin de rendre les soins plus inclusifs en faveur de tous les citoyens. » La place des femmes en situation de handicap, le soutien aux aidant·es proches et la lutte contre les violences de genre – dont les violences obstétricales – se retrouvent aussi dans les revendications des féministes.

Pour une politique migratoire solidaire

L'accès aux soins, au travail, aux études, à l'aide sociale, sont aussi des droits à défendre pour les femmes en situation de migration ou réfugiées. Le CWEHF réclame d'« accélérer la procédure de reconnaissance des diplômes, de la rendre gratuite et d'améliorer la communication avec les bénéficiaires afin de réduire le temps d'attente d'une décision trop lourde à porter ». En effet, le taux d'emploi des femmes migrantes originaires d'un pays hors UE se situait à 44,9 % (Eurostat 2018) : la Belgique est l'un des pires élèves de l'Union. Sur ces 44,9 %, 1 sur 3 est surqualifiée pour son poste – principalement dans les soins et le ménage. Soralia demande

également « une politique migratoire solidaire » et la régularisation des personnes sans papiers actives dans les métiers en pénurie. Vie Féminine réclame aussi que des visas humanitaires soient délivrés aux femmes exposées, dans leur pays d'origine, à des violences de genre.

En tout, ce sont plusieurs dizaines de revendications, communes ou spécifiques, qui se retrouvent dans ces mémorandums et se réaliseront si les futur·es élu·es s'en emparent au moment de nouer des accords de gouvernement. Les mouvements féministes ne les lâcheront pas – et ne comptent pas uniquement sur les élections pour se faire entendre. ●